



Notre société

Elle a vu le jour en 1875

Elle a marqué le temps, l'histoire, vécu des moments mouvementés

Mais toujours dans la fraternité et l'amitié, elle a su tenir son rôle.

Les anecdotes, les différentes péripéties, les résultats. Les bons comme les mauvais moments mériteraient un mot, une photo, un rappel. Ce sont des vies entières qui se sont construites autour de cette société une des plus anciennes du district et du village. Que de bons moments que de travail, que de bénévolat mais quelle satisfaction après 135 ans d'être encore aussi dynamique et resplendissante.

Il était une fois...

Les contes de Perrault commencent souvent par ces termes et nous transportent au pays de l'imaginaire, le tir a ses légendes.

Souvenons-nous de ces pionniers qui créèrent notre société, des anciens qui la guidèrent sur la voie de la réussite, et du comité actuel oeuvrant à l'épanouissement de notre sport et hobby favoris. Souvenons-nous aussi que l'activité de notre société de tir est de nature à cultiver non seulement l'art du tir mais aussi la solidarité entre jeunes et moins jeunes, à cultiver entre gens de diverses cultures l'art de la vie tout simplement.

Se sont succédés 10 présidents

1912	Vollery Hypollite
1913-1919	Vollery Edouard
1920-1931	Volery Ernest
1932-1937	Volery Robert
1938-1944	Volery Max
1945-1948	Volery Aimé
1949-1963	Volery Léonard
1964-1970	Rey Louis
1971-1982	Berchier Jean-Marc
1983-	Berchier Jean-Michel

Voici les faits les plus marquants et insolites de notre société. Hélas de 1875 à 1911 aucune trace ou procès verbal n'ont été retrouvé.

Te rappelles-tu que les assemblées se déroulaient après l'office divin – qu'en 1912 tu comptais 10 membres a ton effectif - le caissier avait une rémunération de Fr. 10.--mais qu'il devait verser une caution de Fr. 100.- pour occuper se poste.

Les comptes de la société ont évolué avec une dette de Fr. 200.-- en 1913 tu as toujours su faire face et ceci en organisant des lotos dont le 1^{er} en 1916 avec un bénéfice de Fr 130.40

L'Officier fédéral de tir recevait pour sa visite un demi-litre de vin à boire avec un membre du comité.

Pour la bonne marche les corvées étaient en vigueur, la paie des cibarres dans les années 20 était de Fr. 2.—par jour de tir et par homme

1^{ère} participation de la société au tir en campagne le 9 août 1914 à Cugy 16 membres y ont pris part la société a touché Fr. 1.50 par membre

Les tireurs devaient brûler 18 cartouches – le déplacement se faisait en char...selon la mise le membre de la société fournissait char et chevaux et recevait Fr. 15.--.

Juillet 1914, notre société fait son entrée à la Société cantonale des tireurs fribourgeois

La ligne de tir de 1917 est tout à fait conforme à la nouvelle ordonnance, l'officier ordonne l'abattage d'un noyer

1920 – creusage de l'abri pour cibarres

1923 - lettre interdiction de tirer sur la ligne de tir – des difficultés à trouver des emplacements – intervention du Préfet

1932 décision de la construction d'une ciblerie moderne – travail par corvée - maçonnerie - le président donne connaissance des soumissions Pessina Frères Combremont Fr. 750.-- - Berchier Félix à Cugy Fr. 750.--

après discussion l'assemblée tombe d'accord de donner les travaux à Pessina Frères, il est avisé immédiatement par téléphone qu'il a la charge de ce travail.

Félix Berchier sera informé par lettre que sa soumission étant supérieure à l'autre ce travail ne lui est pas confié.

Tu te verras dotée en 1933 d'un stand- coût de la ciblerie Fr. 1779.80 et du stand Fr. 1'532.--

Modernisation des installations - câble souterrain pour le téléphone et sonnerie Fr. 2'500.-- en 1948

Tir fédéral – 1ère participation en 1934 à Fribourg – collecte avait été effectuée dans le village.

Tu as aussi cultivé l'amitié entre villageois en organisant des matches aux quilles.

Entrée dans la Fédération après un échec au vote en 1946 – la société entre en 1948 par obligation, car les tireurs ne peuvent plus participer au tir au galon.

Tricherie lors du tir en campagne de 1949 à Cugy à l'avenir les tireurs seront surveillés.

Tir cantonal 1957 à Estavayer coût par tireur Fr. 27.45 – les membres trouvaient trop cher mais les 10 meilleurs tireurs vont quand même y prendre part avec une participation de Fr. 15.-- de la société

Tir en campagne 1958. Dans le hangar de Volery Valentin.. sous la présidence de Léonard Volery – manifestation très populaire selon la Feuille d'Avis du district de la Broye

On parlait déjà de l'instabilité du monde actuel. La Suisse heureusement est demeurée en dehors de conflits. Je cite .. La Société suisse des Carabiniers invitait les tireurs à participer activement au tir fédéral de sections en campagne à Aumont et à témoigner ainsi à ce pays que nous aimons tous au plus profond de nous-mêmes notre indéfectible affection.

Notre appel s'adresse pas aux seuls champions chevronnés, mais à tous les tireurs sans aucune exception.

Le roi du tir Paul Rossier de Saint-Aubin avec 85 points – premier tireur de la Société Hubert Pidoux avec 75 points. 28 sections y avaient pris part. Le bénéfice se monte à Fr. 3'237.25

Vu le beau bénéfice de ce tir le président demande à l'assemblée de versé Fr. 100.-- pour l'Eglise.

Nouvelle ciblerie en 1961 coût 7'000.-- emprunt auprès de la Caisse Raiffeisen car les 2 communes n'ont rien voulu donner.

1974 demande d'adhésion à notre société de MM. Guy Monnerat – Fernand Bucher de Nuville – l'assemblée accepte mais les tireurs ne sont jamais venus.

Tir en campagne 1974 – selon les dires du JDE. A nouveau, on a assisté à une très forte participation des tireurs puisque leur nombre a atteint 1092. Dans ce chiffre, il faut relever la présence de 9 dames. Les installations mises à disposition étaient parfaites. Il faut relever le gros effort consenti par la Société de tir d'Aumont, Monsieur Jean-Marc Berchier en tête, pour l'excellente organisation de la fête des tireurs Albert Guinnard, président de la Fédération de Tir de la Broye, a rendu un bel hommage au comité d'organisation. Il a relevé le fait que toute la population d'Aumont a mis « la main à la pâte ».

Roi du tir Conrard Joye de Mannens

2^{ème} Jean-Marc Berchier qui lui gagne le challenge de l'ASSO.

Selon le journal qui oublierait une si belle fête ? Surtout quand on lit dans le libretto qu'au menu jambon d'Aumont et vins de premiers choix.

Bénéfice de la manifestation Fr. 18'539.-- + Fr. 2'000.-- de douilles.

Une société a besoin d'un signe distinct de ralliement afin d'accompagner les membres dans ses manifestations de tir et raffermir encore l'identité des membres pour leur société. C'est ce qui est fait pour

marquer le centenaire de la société en 1975, avec l'inauguration du fanion porté sur les fonds baptismaux par Auguste Mulhauser et Lydie Volery. Une journée magnifique est empreinte de bons souvenirs pour les 70 membres de la société.

Mais un drapeau a aussi un autre rôle celui d'accompagner à leur dernière demeure les membres d'une société rappelons-nous le décès tragique et accidentel en 1980 de nos jeunes membres Florian Volery et Gilbert Berchier.

Société généreuse - en plus des Fr. 100.-- octroyé à la paroisse - un prêt de Fr. 7'250.-- au football sans intérêts plus un geste lors de l'achat des costumes du Chœur-mixte en 1976..

Innovateurs nos Aumontois, avec le tir en campagne du siècle. Souvenirs magnifiques de ce tir en campagne 1998. Présidé par Jean-Marc Berchier, un nouvel acte s'est inscrit dans l'histoire de notre société qui a vu se rassembler 1268 rois de la gâchette. Avec, en première dans le district de la Broye, la réunion des 3 distances de tir 25 - 50 et 300 mètres.

Le rassemblement de quatre jours a permis la mise sur pied de trois fêtes distinctes.

Jeudi, 500 ressortissants du village se retrouvaient. Vendredi, c'était au tour du syndicat d'élevage « La Molière » de présenter quelques 300 vaches et génisses sur le ring. Et samedi et dimanche place au papiers et fusils Roi du tir Hansjörg Simonet de Domdidier.

Un résultat financier fabuleux 103'000 .- fr. de bénéfice remise d'un chèque de Fr. 2'000.-- à la société de skater-hockey et un autre chèque de Fr. 1'000.—a l'œuvre de bienfaisance de la paroisse.

Des membres de notre société ont aussi porté haut les couleurs de notre société avec des titres de roi « Tir en campagne » pour Jean-Marie Rey 1964 à Dompierre et Jean-Marc Berchier 1993 et 1996 à Vallon et St'Aubin

Des participations aux finales cantonales, aux tirs cantonaux et fédéraux et ses dernières années le nom des groupes fleurs « les Mugnets ou Marguerites sur les plus hautes marches des finales de la Coupe de la Broye.

Après l'insonorisation du stand en 1980 – de l'inauguration de la nouvelle buvette en 1984, de la véranda – pose des récupérateurs de plomb en 2009.

Chaque membre se réjouit de la vitalité qui avive notre société. Avec le souci permanent de la faire progresser. Nous le devons aussi à notre comité et à ses prédécesseurs.

22 mars 1985 arrivée à la tête de notre société d'un certain dinosaure... Jean-Michel Berchier pour ne pas le nommer.

Il serait ingrat de terminer le reflet de ces 135 ans de notre société, sans adresser une palme que dis-je une médaille d'or à notre cher président Jean-Michel qui avec ces 27 ans de présidence et 9 ans de comité.

36 ans au service d'une société quel zèle – quel dévouement – quelle disponibilité. Bravo et Merci. Tu mérites bien un petit cadeau.

A vous tous, chers amis tireurs, vous ajoutez une dimension qui est certainement la plus belle, c'est le témoignage de l'amitié. Cette amitié qui est une raison d'être de nos sociétés, cette amitié qui est de plus en plus nécessaire aux hommes et femmes de notre temps.

Le tir a ses légendes, son vécu mais surtout son avenir que nous bâtissons aujourd'hui par une fusion avec Nuvilly et Montet-Frasses. Une page de l'histoire de notre société va se tourner mais en route pour des pages aux couleurs de l'arc-enciel et de l'amitié et pour de nouvelles aventures et succès à la société de **Aumont et environs**.

Aumont, le 29 janvier 2010.

SOPHIE DELPEDRO
J-MARC BERCHIER